



L'initiative de l'Union Européenne **DeSIRA**
(*Climate-relevant **Development Smart**
Innovation through Research in Agriculture
in developing countries*)

Projet SUSTLIVES
Soutenir et valoriser le patrimoine de
cultures locales au Burkina Faso et au
Niger pour améliorer les conditions de
vie et les écosystèmes



AVIS DE VACANCE DE POSTE PROFESSIONNEL

Code de référence : Ref. n. 41/2021/DeSIRA-EXP/Coop.Ita.

Date de parution : 21/12/2021

Date limite de candidature : 10/01/2022

Poste : Expert(e) international(e)

Type de poste : Expert(e) en innovation et soutien aux startups en agriculture et dans les zones rurales

Lieu d'affectation : Valenzano (Italie)

Durée du contrat : 48 mois

Période de commencement : A la fin du processus de recrutement

Profil : Expert(e) en innovation et soutien aux startups en agriculture et dans les zones rurales

Pour le projet «**SUSTLIVES** - Soutenir et valoriser le patrimoine de cultures locales au Burkina Faso et au Niger pour améliorer les conditions de vie et les écosystèmes» (ci-après dénommé « le Projet»), financé par la DG Partenariats Internationaux (INTPA) de l'Union européenne (UE) dans le cadre de l'initiative de l'UE «*Climate-relevant Development Smart Innovation through Research in Agriculture in developing countries – DeSIRA*» et mise en œuvre par l'Agence italienne de coopération au développement (AICS) en coopération avec le CIHEAM Bari.

DESCRIPTION DU PROJET

Conformément à l'initiative DeSIRA, SUSTLIVES vise à favoriser la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables et résilients aux changements climatiques au Burkina Faso et au Niger à travers la mise en valeur du patrimoine des cultures locales et de leurs chaînes de valeur génératrices de revenus dans la région du Sahel. Le projet renforcera les capacités de recherche et d'innovation des acteurs du système d'innovation et de connaissance agricole sur les chaînes de valeur des espèces négligées et sous-utilisées (NUS) dans les pays concernés.

La logique de SUSTLIVES est que le renforcement des capacités de recherche et d'innovation des

acteurs de système d'innovation et de connaissance agricoles et l'amélioration de l'échange de connaissances et d'informations sur les NUS sont des éléments centraux pour promouvoir la transition vers des systèmes agro-alimentaires durables et résilients aux changements climatiques au Burkina Faso et au Niger. SUSTLIVES postule que le faible développement des chaînes de valeur NUS est principalement dû aux faibles capacités de recherche, de développement et d'innovation. Dans l'ensemble, le projet est vu comme un processus d'apprentissage, un laboratoire vivant qui permet une fertilisation croisée et un échange continu des connaissances entre les acteurs. La valorisation de l'agro-biodiversité locale et la conservation et l'utilisation des NUS est encouragée, non seulement pour accroître la résilience des systèmes agroalimentaires, mais aussi pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les moyens de subsistance dans les zones rurales, en mettant en place des chaînes de valeur innovantes et inclusives (en particulier pour les jeunes et les femmes).

Le CIHEAM Bari sera engagé dans des activités de gestion technique et scientifique et jouera un rôle crucial dans la réalisation des livrables et des jalons du projet. À cette fin, le CIHEAM Bari s'engagera dans une communication active et fréquente avec les partenaires du projet, notamment ceux du Burkina Faso et du Niger, pour diriger, suivre et coordonner toutes les activités du projet selon le calendrier convenu et les tâches attribuées à chaque partenaire.

TERMES DE RÉFÉRENCE

Lieu d'affectation : Valenzano, Italie.

Contrat et Rémunération : Le salaire, les avantages et autres conditions sont offerts en vertu des règles et règlements du CIHEAM Bari, notamment, seront déterminés en fonction de l'ancienneté professionnelle, de la qualification professionnelle spécifique et du niveau de compétence concernant les responsabilités et les tâches spécifiques que le candidat retenu devra effectuer.

Durée : 48 mois – dont une période probatoire de trois mois – en fonction de la disponibilité des fonds et des performances.

Début d'emploi prévu: A la fin du processus de recrutement.

1. FONCTIONS CLÉS

Faire partie de l'équipe technico-scientifique du CIHEAM-Bari dans le cadre du projet SUSTLIVES, en particulier :

- Elaboration des méthodologies de recherche et collecte des données sur l'innovation et le soutien aux startups en agriculture et dans les zones rurales
- Participation aux réunions et échanges avec les autres partenaires

- Contribution aux séminaires et cours de formation
- Préparation des documents pour des conférences et des réunions
- Rédaction des rapports des tâches

L'expert(e) devra interagir avec le coordinateur scientifique et le chef de projet.

2. PRESCRIPTIONS GENERALES

2.1 Compétences Essentielles

Le/a candidat(e) doit posséder les prescriptions générales suivantes :

- Diplôme universitaire en agronomie, agriculture, développement agricole et rural ou similaires
- Expertise dans les domaines de l'innovation et du soutien aux startups en agriculture et dans les zones rurales
- Expertise dans le renforcement des organismes de recherche locaux pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes dans les zones rurales
- Capacité de travailler dans les projets de recherche et d'innovation
- Capacité relationnelle avec les établissements de recherche, innovation et développement en Europe et en Afrique
- Bonne connaissance de l'anglais

2.2 Compétences Préférentielles :

- Expérience dans les projets de recherche agricole en Afrique
- Bonne connaissance du français écrit et oral

3. PROCEDURE DE CANDIDATURE

Tou(te)s les candidat(e)s intéressé(e)s doivent soumettre la candidature, dûment datée et signée, au format pdf, à l'adresse e-mail suivante cv@iamb.it.

La demande doit comprendre :

- Lettre de motivation (maximum 1 page) ;
- Curriculum vitae signé (format Europass) ;
- Copie du passeport valide ;
- Déclaration de traitement des données personnelles.

Les candidats sont priés de spécifier le code de référence suivant dans l'objet de l'e-mail : **Ref. n. 41/2021/DeSIRA-EXP/Coop.Ita. «Expert(e) en innovation et soutien aux startups en agriculture et dans les zones rurales».**

Les candidatures sans le code de référence ci-dessus seront exclues de la sélection.

Le CIHEAM Bari s'engage à atteindre la parité hommes-femmes. Les candidates qualifiées sont encouragées à postuler ce poste.

Les candidats doivent également fournir un numéro de téléphone et une adresse e-mail pour les communications et informer le CIHEAM Bari de tout changement intervenu après le dépôt de la candidature.

Veuillez noter que seules les candidatures complètes reçues dans les délais seront acceptées et examinées.

4. ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Une fois les délais de validité de l'avis expirés, le CIHEAM Bari apprécie la recevabilité des candidatures au regard de la présence des compétences essentielles et de l'absence de motifs d'exclusion.

Par la suite, le CIHEAM Bari nomme une Commission, qui répond aux exigences d'autonomie et d'impartialité des candidats. La Commission évalue le bien-fondé des candidatures en attribuant une note globale maximale de 100 points selon les critères suivants :

4.1 Compétences (Max 40 points)

L'évaluation de l'éducation, de l'expérience et des compétences professionnelles, et la possession des compétences préférentielles indiquées dans la documentation soumise par le candidat seront effectuées selon les paramètres ci-dessous :

- Éducation - jusqu'à 10 points
- Compétences linguistiques - jusqu'à 10 points
- Expériences professionnelles – jusqu'à 20 points

4.2 Entretien (maximum 60 points)

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 30 points pour les compétences essentielles et préférentielles (cf. 5.1) seront inclus dans la liste restreinte et invités à un entretien.

L'entretien se déroulera par visioconférence (par ex. Skype).

L'entretien se déroulera dans les langues indiquées dans l'appel à candidatures. Il sert à évaluer les connaissances et l'expérience du candidat, son aptitude à accomplir la tâche en cause, les compétences linguistiques requises et toutes autres compétences jugées nécessaires pour apprécier le profil du candidat au poste à pourvoir.

L'avis d'entretien est envoyé par courrier électronique à l'adresse indiquée par le candidat lors de sa candidature.

Les candidats n'auront pas droit au remboursement des frais encourus dans le cadre de l'entretien.

5. RÉSULTATS DE LA SÉLECTION

Le/a candidat(e) ayant obtenu le score le plus élevé au classement est déclaré vainqueur et sera informé en conséquence.

En cas de refus du candidat retenu ou de résiliation anticipée du contrat, le CIHEAM Bari se réserve le droit de désigner un autre candidat parmi la liste de classement - si les ressources financières nécessaires sont disponibles.

En cas d'égalité des notes, le candidat le plus jeune sera préféré.

Le classement est publié sur le site du CIHEAM Bari.

Pour des raisons de service essentiel, le gagnant de cet avis de sélection doit prendre ses fonctions au plus tard 1 mois à compter de la publication du classement sur les sites du CIHEAM Bari. Dans le cas où la disponibilité n'est pas accordée, le CIHEAM Bari se réserve le droit de désigner un autre candidat parmi la liste de classement.

6. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les candidats sont conscients que la soumission de leurs candidatures implique un consensus pour traiter et gérer leurs données personnelles (y compris les données sensibles). Ces données seront exclusivement gérées par le personnel du CIHEAM Bari en charge de la conservation et de l'exploitation des dossiers de candidature.

En particulier, le CIHEAM Bari s'engage à gérer les données personnelles conformément aux obligations de confidentialité émises le 5 juillet 2019 (« Politique de sécurité des informations et de protection des données personnelles »), inspirées du Règlement UE 679/2016 – « Règlement général sur la protection des données », y compris d'autres modifications/amendements.

7. CLAUSES DE SAUVEGARDE

Le CIHEAM Bari se réserve le droit de procéder à la formalisation de l'emploi dès l'achèvement de la procédure administrative et financière de mise en place du fonds.

Le CIHEAM Bari pourra ne pas passer par la procédure d'affectation pour des raisons d'opportunité évaluées discrétionnairement.

Ce contrat est à durée déterminée, soumis à un contrôle périodique, et ne doit pas consister en un emploi permanent, ni au sein du CIHEAM Bari ni au sein du projet lui-même.